



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Communiqué SUPAP-FSU suite à la grève massive du 13 janvier dans les écoles

Vous étiez très nombreux.ses en grève et dans le cortège de la manifestation parisienne hier :

- **13% de grévistes sur l'ensemble de la DASCO**
- **30% de grévistes pour le secteur de l'animation**
- **Des centaines d'écoles et/ou de services périscolaires fermés**

Compte tenu de l'absence d'environ 25% des collègues (malades du COVID, cas contact, en garde d'enfant, etc...) et de la prise en compte très partielle des vacataires grévistes, **il s'agit d'une très forte mobilisation. Bravo à vous !**

Reçus en audience par la DASCO mercredi 12 janvier dans le cadre du préavis national de la FSU territoriale, voici les réponses de la DASCO aux revendications du SUPAP-FSU :

- **Pas de révision immédiate des taux d'encadrement dérogatoires qui mettent en danger les personnels et les enfants...**la DASCO n'ayant plus personne pour remplacer les collègues absents ! La DASCO annonce que ces taux sont très provisoires...alors que cela dépend clairement de l'évolution de la circulation du virus ! Et que la direction envisage déjà des taux à 1/14 en maternelle et 1/18 en élémentaire pour les centres de loisirs extrascolaires des prochaines vacances programmées fin février-début mars, voir [ICI](#) !
- **Réponse favorable sur la mise à disposition rapide de masques FFP2 pour les collègues d'élémentaire**
- **Engagement sur un plan de déprécarisation des collègues vacataires** pour la prochaine rentrée
- **Demande de création de brigades de titulaires AAAS, ASEM, ATE**, pour les cellules de remplacement à la prochaine rentrée relayée à l'exécutif parisien **avec avis favorable de la DASCO**
- **Demande d'attribution d'une prime journalière** pour tou.tes les collègues, qui continuent d'assurer la continuité du service public dans ces conditions extrêmes, **relayée à la DRH et au secrétariat général.**

Nous avons par ailleurs rappelé que les **vacataires avaient parfaitement le droit d'être grévistes 1h...**comme les titulaires et contractuel.les contrairement à ce qui a pu être annoncé sur certaines CASPE ! Il s'agit clairement d'une **entrave au droit de grève à l'encontre des collègues les plus précarisé.es, illégalement employés à la vacation sur des postes permanents !**

Continuons de nous mobiliser ces prochaines semaines pour l'amélioration de nos conditions de travail et de rémunération

- **Des conditions de travail garantissant la sécurité et la santé de toutes et tous** (masques FFP2, équipements de protection individuelle, capteurs de CO2/purificateurs d'air, etc...)
- **Des titulaires et contractuel.les en nombre suffisant** dans toutes les écoles et tous les collèges pour permettre l'application du protocole sanitaire
- **Des brigades de remplaçant.es titulaires** pour l'ensemble des corps de métier des écoles et collèges, **AAAS, ASEM, ATE, ATEE**, avec attribution d'une **prime spécifique**
- **Des renforts immédiats d'ATE** en CDD pour assurer un nettoyage renforcé des locaux
- **L'attribution d'une prime journalière spéciale crise sanitaire** pour reconnaître le professionnalisme et le sens du service public des collègues...autrement que par des courriers et mails de remerciements !
- **L'amélioration de nos rémunérations** et l'extension des **possibilités d'accès aux catégories B et A**

Retrouvez [ICI](#) le communiqué national de la FSU suite à la journée historique d'hier.

Paris, le 14 janvier 2022. SUPAP-FSU DASCO : **06 46 36 93 97** ou supapfsudasco@gmail.com